

DREAL PACA

6 mars 2018

**Unité Départementale
des Bouches-du-Rhône**

CSS VALSUD

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques

**Présent
pour
l'avenir**



*Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire*

www.developpement-durable.gouv.fr

Bilan 2017 – Arrêtés préfectoraux pris

AP Principal

- Arrêté préfectoral n°2011-1330 PC du 3 novembre 2011

APC

- Arrêté complémentaire n°2017-220 PC du **25 septembre 2017**

Cet arrêté modifie et complète les prescriptions des arrêtés antérieurs avec notamment :

- Création d'une installation de traitement des lixiviats par osmoseur inverse
- Mise en place d'un déconditionneur de biodéchets sur la PF de compostage
- Implantation d'un 4^{ème} moteur de valorisation de biogaz

AP CSS

- Arrêté préfectoral du **26 janvier 2018** modifiant la composition du Comité de Suivi du Site

Bilan 2017 – Inspections réalisées

Inspection du 11/04/2017 et du 27/06/2017

Thème : prévention du risque incendie, travaux de débroussaillage

Principales conclusions : travaux conformes

Inspection du 18/05/2017 : Visite d'inspection

Principales conclusions : 4 écarts et 5 remarques

Ecart 1 : procédure relative à la "détection de radioactivité" non conforme à l'arrêté ministériel du 15/02/2016. procédure revue, **écart levé le 04/07/17**

Ecart 2 : Pas d'intervention d'un organisme agréé lors des détections de déchets radioactifs à vie courte. Procédure modifiée conformément à l'arrêté ministériel du 15/02/2016, **écart levé le 04/07/2017**

Ecart 3 : Local 'déchets radioactifs' non équipé de détection incendie/ventilation. Ventilation mise en place, fin de travaux sur la détection incendie en **avril 2018**

Ecart 4 : Réseau eaux ruissellement aire dépotage des déchets radioactifs non isolé. Travaux réalisés au mois de septembre 2017, **écart levé le 04/07/2017**

Bilan 2017 – Inspections réalisées

Inspection du 18/05/2017 : Visite d'inspection

Principales conclusions : 4 écarts et 5 remarques

5 Remarques :

- 1 - *Transmission des bons de refus des chargements déclassés pour cause de présence de déchets "5 flux": Traité*
- 2 - *Déclaration dans GEREP (Gestion Electronique du Registre des Emissions Polluantes) des déchets valorisables « 5 flux » : à faire sur 2017*
- 3 - *Transmettre le bilan matière BGVAP 2016 : Transmis le 24 mai 2017*
- 4 - *Réaliser un audit sécurité du BGVAP : Audit réalisé le 28 et 29 septembre 2017 et travaux de mise en conformité réalisés les 25 et 26 janvier 2018*
- 5 - *Transmettre le programme de contrôle et de maintenance préventive répondant aux dispositions de l'art. 21 de l'arrêté ministériel du 15 février 2016: programme transmis le 27 juin 2017*

Bilan 2017 – Contrôles inopinés

Contrôle inopiné Eaux du 18/12/2017

Réseau concerné : bassin ERI 4bis

Principales conclusions : toutes les VLE respectées

Contrôle inopiné Eaux souterraines du 18/12/2017

Réseau concerné : réseau de piézomètres PZamont, PZ20, PZ100

Principales conclusions : toutes les VLE respectées

Contrôle inopiné Air du 18/12/2017

Installation concernée : BGVAP

Principales conclusions : VLE respectées, à l'exception de la vitesse d'éjection

Contrôle inopiné déchets du 30/03/17, du 29/06/17 et du 18/09/17

Principales conclusions : 1 benne contrôlée avec des déchets valorisables (bois, cagettes) et 1 benne avec une bouteille de gaz (retirée) le 30/03/17.

RAS sur les 2 autres CI.

Merci pour votre attention.